



Montreuil, le 2 décembre 2016

Monsieur Claude TETARD
Monsieur Alain MOREAU
Présidents
UFIH
8, rue de Montesquieu
75001 PARIS

MR/MM

Messieurs,

Notre commission exécutive fédérale réunie les 24 et 25 novembre a pris le soin de débattre et d'arrêter une position politique sur le projet d'accord portant sur la création de la commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation des industries de l'habillement dont une copie nous a été transmise par Sylvie Bonnamy, négociatrice pour notre organisation.

Nous vous informons que notre fédération participera bien à l'observatoire paritaire de la négociation d'entreprise ou sur les demandes d'interprétation. Par contre, notre commission exécutive fédérale vous informe qu'elle n'entend pas œuvrer à l'accompagnement de la déréglementation de l'organisation du travail émanant de la loi El Khomri dans les entreprises de l'habillement par des accords « modèles / types », ni même « avis ou recommandation » par des textes qu'on soumettrait aux entreprises.

Nous considérons que ce travail de conseil est uniquement du ressort du patronat qui a défendu l'inversion de la hiérarchie des normes et la déréglementation du travail.

Nous restons à votre disposition pour en débattre de vive voix.

Dans l'attente de vous lire, recevez, Messieurs, nos salutations distinguées.

Maurad RABHI,
Secrétaire général.

Copie à Monsieur Lionel GUERIN, Délégué général adjoint.